

ST FERDINAND

AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE SYLVIE TARDIF, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LADITE MUNICIPALITÉ, QUE LES MEMBRES DU CONSEIL, LORS D'UNE SÉANCE ORDINAIRE QUI SERA TENUE LUNDI, LE 4 DÉCEMBRE 2017 À 19 HEURES, AU 821 RUE PRINCIPALE **STATUERONT** SUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE SUIVANTE :

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

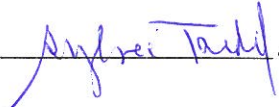
Régularisation de l'empiètement en cour avant de la remise à 4,75 mètres au lieu de 6,5 mètres et construction d'un garage attaché avec une marge de recul avant de 5 mètres au lieu de 6,5 mètres.

CETTE DEMANDE EST LOCALISÉE COMME SUIVANT :

NO CIVIQUE : 232, RUE : DES ROSIERS, NO LOT : 525-5-16.

TOUTE PERSONNE OU ORGANISME INTÉRESSÉ POURRONT SE FAIRE ENTENDRE PAR LE CONSEIL RELATIVEMENT À CETTE DEMANDE DE DÉROGATION.

FAIT ET DONNÉ À SAINT-FERDINAND, CE 17 NOVEMBRE 2017.

SIGNÉ : , SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

(CET AVIS EST PUBLIÉ AU MOINS 15 JOURS AVANT LA TENUE DE LA SÉANCE)